



Programme

Les premières assises du partenariat École-entreprise sont animées par Marc Guiraud, directeur général de l'AEF.

9 h 30

Présentation des assises par Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire.
La relation école entreprise dans sa dimension historique : Vincent Troger, maître de conférences à l'IUFM de Nantes.

10 h

Le partenariat en école primaire et au collège :

- **Les enfants designers à l'école**, présentés par Henri Griffon, président de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (UNIFA) ; René Sourisseau, directeur des ressources humaines de Gautier France ; Danielle Fix, institutrice
- **La découverte professionnelle au collège** présentée par Pascal Costes principal et Lisa Leduq de l'association « 100 000 entrepreneurs »

Réactions et interventions de William Marois, recteur de l'académie de Bordeaux ; Pierre Martin, président de l'Union professionnelle des artisans (UPA) ; Jean-Yves Picaud, chargé de l'enseignement technique et professionnel à la Confédération des travailleurs chrétiens (CFTC) ; Gérard Labrune, secrétaire général de la Confédération française de l'encadrement CGC (CFE- CGC) ; sous réserve, Jean-Louis Jamet, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)

11 h 15

Le partenariat au lycée :

- **Les stages en immersion en entreprise pour les enseignants** présentés par Marie-Claude Cambray, chargée des relations extérieures de Nestlé ; Hervé Clément, responsable développement des compétences de IKEA ; Fabrice Moine et Viviane Tauran-Jamelin, enseignants
- **Le lycée des métiers** présenté par Nathalie Prigent, responsable formation et Alain-François Piallat, directeur des ressources humaines de Fraikin ; Olivier Pallez, proviseur de lycée

Réactions et interventions de Jean-Claude Billiet, inspecteur général de l'Éducation nationale ; Laurence Parisot, présidente du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ; Laurent Hénart, député de la Meurthe-et-Moselle ; Alain Griset, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) ; Jean-Claude Tricoche, secrétaire national de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) ; Jean-François Bernardin, président de l'Association des Chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) ; Yvon Gattaz, président de l'Association jeunesse entreprises (AJE)

12 h 15

Conclusion de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale



Sommaire

Des partenariats multiples au service de la relation école-entreprise

Un partenariat école-entreprise multiforme : des exemples d'action

L'information, l'orientation et la découverte des métiers

- Mobi découverte ou les enfants designers
- Les artisans messagers : les ateliers du mercredi et les chantiers de la vie
- L'Artimobile : l'artiquiz, l'artinattendu, l'artinavigue
- L'égalité des chances et la découverte professionnelle
- Les jeunes et les entreprises : la découverte des métiers

La formation et l'insertion professionnelle

- De la création d'une certification à sa mise en œuvre : le baccalauréat professionnel « environnement nucléaire »
- L'alternance pour la formation à la maintenance des véhicules automobiles
- Les stages en entreprise pendant les vacances
- L'école à l'hôtel
- La formation et le recrutement de jeunes handicapés

Le développement de nouvelles compétences

- Des enseignants, un an en entreprise...
- Entreprendre « une mini entreprise » pour apprendre

L'onisep, partenaire du dialogue école-entreprise



Des partenariats multiples au service de la relation école-entreprise

sigle	nom du partenaire	objet du partenariat
AGEFAFORIA	AGEFAFORIA	La validation des acquis de l'expérience
ADOMA	ADOMA	Prévention de l'amiante
ANSP	Agence nationale des services à la personne	Professionnalisation des personnels du secteur
APCE	Agence pour la création d'entreprises	Accord cadre (1)
ALTADIS	ALTADIS	La validation des acquis de l'expérience
AFCI	Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie	Accord cadre
APCM	Assemblée permanente des chambres de métiers et d'artisanat	Accord cadre
AGEFA-PME	Association de gestion des formations en alternance pour les PME	Convention de coopération (2)
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées	Formation des personnes handicapées
ADEFPA	Association de l'école française de papeterie et des autres écoles papetières	Convention de coopération
ASDM	Association des syndicats de la distribution et de la maintenance de matériel	Convention de coopération
ASHBJOC	Association des syndicats de l'horlogerie de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, du cadeau, des diamants, pierres et activités qui s'y rattachent	Convention de coopération
AFDET	Association française pour le développement de l'enseignement technique	Accord-cadre
AFF	Association française de forge	Convention de coopération
AFGNV	Association Française du gaz naturel véhicule, PSA PEUGEOT CITROEN et Renault	Accord cadre
IPE	Association ingénieurs pour l'école	Accord-cadre
AJE	Association jeunesse entreprises	Accord-cadre
ANIA	Association nationale des industries alimentaires	Convention de coopération
ANFA	Association nationale pour la formation automobile	Convention de coopération
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier	Accompagnement méthodologique VAE pour les aides soignants
AOCDTF	Association ouvrière des Compagnons du devoir du tour de Fra	Convention de coopération
DANONE et AGEFAFORIA	Association pour la gestion du fonds d'assurance formation des salariés du secteur agroalimentaire	Formations diplômantes, validation d'acquis
PROMOTRANS	Association pour la promotion sociale et la formation professionnelle dans les transports routiers	Convention de coopération
AFT	Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports	Convention de coopération
AFDAS	Assurance formation des activités des spectacles et loisirs, cinéma, audiovisuel et publicité	Formations linguistiques à distance en langues des intermittents et salariés du spectacle
ATAC	ATAC	Validation d'acquis sur 3 diplômes : CAP commerce, Bac Pro commerce et BTS Muc
Réseau Égalité des chances	Association «Réseau national des Entreprises au service de l'égalité des chances»	Egalité des chances

AUCHAN	AUCHAN	DIF pour acquisition savoirs de base, bureautique, langues, commerce
AXA	AXA	VAE
Bouygues	Bouygues construction	Accord cadre
CFA	Centre de formation d'apprentis de la batellerie	Convention apprentissage (3)
CFA	Centre de formation d'apprentis de la fonderie et industries annexes	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis de la SNCF	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis des arts du verre	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis des commerces de sports loisirs	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis des compagnons du devoir du tour de France	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis des facteurs d'orgues	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis des industries de carrières et matériaux de construction	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis des métiers de la musique	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis EDF	Convention apprentissage
CFA	Centre de formation d'apprentis Formapresse	Convention apprentissage
CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	Entretiens individuels en amont des plans de formation
CGEA	CGEA - Vivendi	Accord cadre
CSHC	Chambre syndicale de la haute couture	Convention de coopération
CCCABTP	Comité central de coordination de l'apprentissage dans le bâtiment et les travaux publics	Convention de coopération
CCCA/BTP	Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage en BTP	Convention de coopération
COMPASS GROUP France	COMPASS Group France	Formation créativité culinaire en restauration collective
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment	Accord-cadre
CICF	Confédération des industries céramiques de France	Convention de coopération
CGI	Confédération française du commerce de gros et du commerce international	Convention de coopération
CNC	Confédération nationale du café	Accord-cadre
CFET	Conseil français de l'entretien des textiles	Convention de coopération
DCF	Dirigeants commerciaux de France	Accord-cadre
EDF	Electricité de France	Formations diplômantes niveau III et IV ; bilan, positionnement, validation
EDF-GDF	Electricité de France – Gaz de France	Accord-cadre
FP	Fédération de la Plasturgie	Convention de coopération
FVD	Fédération de la vente directe	Accord-cadre
FA	Fédération des ascenseurs	
FEP	Fédération des entreprises de propreté et services associés	Convention de coopération
FCD	Fédération des entreprises du commerce et de la distribution	Convention de coopération
FIFAS	Fédération des industries de fabrication des articles de sports	Formation de techniciens en pose et maintenance d'aires de jeux
FFC	Fédération française de la chaussure	Convention de coopération
FG3E	Fédération française des entreprises gestionnaires de services aux équipements à l'énergie, à l'environnement	Accord-cadre
FFB	Fédération française du bâtiment	Accord-cadre
FNCMB	Fédération nationale compagnonnique des métiers du bâtiment	Convention de coopération
FNCF	Fédération nationale de la coiffure française	Convention de coopération
FNMI	Fédération nationale de la mutualité	Référencement CQP conseillers mutualistes, assistants commerciaux et téléconseillers
FNAM	Fédération nationale de l'aviation marchande	Convention de coopération
FNTP	Fédération nationale des travaux publics	Accord cadre
SYNTEC	Fédération Syntec	Convention de coopération

FUAJ	Fédération unie des auberges de jeunesse	Bureautique, langues, diplôme de compétence en langue
FNAC	FNAC	VAE
FAF SAB	Fonds national d'assurance formation des salariés de l'artisanat du bâtiment et des travaux publics	Ingénierie/formation/validation d'acquis des salariés des PME du bâtiment
FNPCA	Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat	Accord sur l'orientation
FRAIKIN	FRAIKIN	Formation en alternance au baccalauréat professionnel maintenance véhicules automobiles
France Télécom	France Télécom	Formations bureautiques et comptables
GIFAS	Groupements des industries françaises aéronautiques et spatiales	Convention de coopération
GTM	GTM	Accord cadre
HABITAT FORMATION	HABITAT FORMATION	VAE
IFA	Industries françaises de l'ameublement	Convention sur des actions pédagogiques
IE	Institut de l'entreprise	Accord
IFTIM	Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention	Convention de coopération
INRA	Institut national de recherche agronomique	Orientation professionnelle, bilan de compétences
La Poste	La Poste	Formation langues, français langue étrangère, savoirs de base, bilan de compétences
Université du Courrier		
La Poste	La Poste	Accord-cadre
Leroy Merlin	Leroy Merlin	VAE
Leroy Merlin	Leroy Merlin	Qualification et validation des acquis
LEEM	Les entreprises du médicament-apprentissage	Convention de coopération
FF	Les fondeurs de France	Accord cadre
Lions club	Lions club	Accord cadre
Mediapost	Mediapost	Formation aux savoirs de base, préparation du certificat de formation générale
Ministère de la Défense	Ministère de la Défense	Formations techniques des personnels civils (traitement de l'eau, hygiène ets écurité au travail, électricité etc.)
Région Nord		
Ministère de la Défense - COFAT	Ministère de la Défense	Formations linguistiques à distance
Tours		
Medef	Mouvement des entreprises de France	Accord-cadre
Unité mutualiste	Mutuelle des agents du ministère de l'Intérieur	Adaptation des compétences, parcours de professionnalisation (CQP conseiller mutualiste et BTS management des unités commerciales), formations bureautique
Office de l'élevage	Office de l'élevage	Formation bureautique des techniciens supérieurs en agriculture
OPP BTP	Office de prévention des risques professionnels du bâtiment et des travaux publics	Formation des formateurs Greta au diagnostic des situations à risques dans les entreprises du BTP
AGEFOS PME	Organisme de collecte et de redistribution de la taxe d'apprentissage Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises	Professionnalisation des salariés des entreprises adhérentes
Forma Hp	Organisme paritaire collecteur agréé des établissements de l'hospitalisation privée	Orientation professionnelle, formations qualifiantes, remise à niveau, validation d'acquis
OPCA PL	Organisme paritaire collecteur agréé des professions libérales	Contrats de professionnalisation et mise en relation CQP / diplômes
Professions libérales		
Police	Police (ministère de l'Intérieur)	VAE
Printemps	Printemps	VAE
PSA Peugeot Citroën	PSA Peugeot-Citroën	Professionnalisation des salariés ; formations à la prise en compte de l'égalité et la diversité
PSA	PSA Peugeot Citroën	Accord-cadre
Schneider	Schneider	Accord-cadre
SNCF	Société nationale des chemins de fer français	Formations bureautiques et langues, bilan à mi-parcours professionnel

SNCF	Société nationale des chemins de fer	Accord-cadre
SODEXHO	SODEXHO	Formations bureautique et langues, DIF sur les savoirs de base
SODEXHO	SODEXHO	Accord-cadre
SNRC	Syndicat de la restauration collective	Accord-cadre
SERCE	Syndicat des entreprises de génie électrique	Convention de coopération
SNCT	Syndicat national de la chaudronnerie, de la tôlerie et de la tuyauterie industrielle	Convention de coopération
UNCANSS	Union des caisses nationales de sécurité sociale	Accord-cadre
UCANSS	Union des caisses nationales de sécurité sociale	Accompagnement VAE des aides soignants
UIC	Union des industries chimiques	Convention de coopération
UIMM	Union des industries et métiers de la métallurgie	Convention de coopération
UIT	Union des industries textiles	Convention de coopération
UIT / UFIH	Union des industries textiles / Union française des industries de l'habillement	Parcours modulaires qualifiants
UFIH	Union française des industries de l'habillement	Convention de coopération
UNICEM	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction	Convention de coopération
Védior Bis	Védior Bis	Formations diplômantes, validation d'acquis, formation de maîtres d'apprentissage
Véolia environnement	Véolia environnement	Contrat de professionnalisation ; formation de tuteurs
VIVARTE	VIVARTE	Validation des acquis de l'expérience

*(1) Actions concernant tout le système éducatif et accompagné
d'une habilitation à collecter la taxe d'apprentissage*

(2) Actions concernant tout le système éducatif

(3) Partenariat avec des centres de formation d'apprentis



Un partenariat école-entreprise multiforme : des exemples d'action

**L'information, l'orientation
et la découverte des métiers**

Mobi découverte ou les enfants designers...

Porteurs de l'opération

Le ministère de l'Éducation nationale et les Industries françaises de l'ameublement (IFA)

Public

Les classes des écoles primaires

Descriptif de l'action

Sous la responsabilité de leurs enseignants, accompagnés par les représentants de la profession, les classes :

- conduisent une réflexion et un travail sur le mobilier, le design, le cadre de vie et l'environnement, intégrés dans les divers champs disciplinaires figurant dans les programmes de l'école ;
- découvrent la diversité du secteur professionnel des industries de l'ameublement (matériaux, processus de fabrication, métiers, styles...).

Un designer délégué par les Industries françaises de l'ameublement intervient et suit la classe tout au long de l'action.

L'entreprise et le lycée professionnel ou le centre de formation d'apprentis partenaire accueillent régulièrement les élèves et réalisent les prototypes de meubles imaginés par les classes (trente par an).

Année de mise en œuvre de la première opération

Année scolaire 2001/2002 (année de la signature de la première convention entre le ministère de l'Éducation nationale et les IFA)

Outils méthodologiques existants

Une mallette pédagogique a été éditée par le CRDP d'Aquitaine

Nombre d'élèves concernés

Environ 1 000 élèves d'écoles primaires

Nombre d'établissements concernés

30 à 40 écoles par année scolaire

Résultats

L'opération a permis :

- d'associer les élèves des classes primaires aux réflexions sur le design, la création, le mobilier et de faire émerger l'imaginaire des enfants dans la représentation de leur cadre de vie,
- de confronter les élèves à la résolution de problèmes techniques (liés aux notions de volume, matériaux...) et aux réalités de la conception et de la production,
- de conduire des projets depuis la phase de conception jusqu'à la réalisation de prototypes présentés lors d'expositions ou de salons.

Conditions de mise en œuvre

- élaborer un projet pédagogique qui prend appui sur les enseignements,
- développer un partenariat local,
- familiariser les classes avec la fréquentation d'expositions, de lieux culturels...

Contact

- bureau des écoles, direction générale de l'enseignement scolaire
- site Mobi découverte : www.mobidecouverte.com

Les artisans messagers : les ateliers du mercredi et les chantiers de la vie

Porteurs de l'opération

La confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb)

Public

- les élèves de CM1 à la 5^e pour les ateliers du mercredi.
- les élèves de 4^e et 5^e dans le cadre des chantiers de la vie.

Descriptif de l'action

L'animation de l'artisan messenger, adaptée selon l'âge du public, est organisée en milieu scolaire, pendant une journée, autour de la construction par les élèves d'un bâti à taille humaine illustrant tous les métiers du bâtiment. Ainsi, il leur est proposé de se livrer de manière ludique avec de vrais outils à des manipulations, des exercices et des travaux permettant la construction de ce bâti en forme de maison. A travers un diaporama, ils découvrent également les différents types d'habitat et les différentes étapes de la construction d'une maison. L'accent est mis également sur les problématiques liées à l'environnement dans la construction : gestion optimale de l'eau, meilleure consommation de l'énergie et respect du paysage et du patrimoine, utilisation des matériaux de construction peu polluants...

Année de mise en œuvre de la première opération

1988

Nombre d'élèves concernés

Environ 20 000 élèves par an, dans environ 70 départements

Académies concernées

Les trois quarts des académies

Résultats

L'opération « *Artisans messagers* » offre l'opportunité de communiquer, de sensibiliser, voire de susciter des vocations en offrant une « information juste et actuelle » sur des métiers du bâtiment et les filières de formation.

Pour les jeunes, cette action est aussi l'occasion :

- de faire le lien avec l'acte de construire et leur cadre de vie quotidien (électricité – sécurité domestique – sanitaire...);
- de révéler leurs potentialités intellectuelles et manuelles ;
- de découvrir la qualité d'un travail quand il est réalisé par un professionnel.

Pour les entreprises, l'opération permet :

- de valoriser les spécificités de la petite entreprise : proximité, indépendance, évolution professionnelle rapide (« devenir son propre patron ») ;
- montrer au travers des exercices les différentes compétences et qualités professionnelles des artisans.

Contact

Capeb, Service formation - 2 rue Béranger – 75140 Paris cedex 03 – Tél. 01 53 60 50 27
md.pinson@capeb.fr

L'Artimobile : l'artiquiz, l'artinattendu, l'artinavigue

Porteur de l'opération

Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat

Public

Élèves de 4^e et de 3^e bénéficiant d'un enseignement de découverte professionnelle (option trois heures)

Descriptif de l'action

Présentation aux collégiens de l'univers et des métiers de l'artisanat de façon interactive et ludique au moyen de deux flottes de six véhicules décorés représentant six centres d'intérêts : gourmandise et arts de la table ; musique et son ; images, modes et beauté ; sport et nature ; maison et déco ; mécanique et transports.

Année de mise en œuvre de la première opération

2006

Outils

Chacun des six véhicules décorés dispose de trois logiciels interactifs :

- l'artiquiz : à partir d'une dizaine de métiers, pris sous un angle moderne, on développe des questions écrites ou sonores sur le concept « Le saviez-vous ? » ;
- l'artinattendu : au travers de dix scènes de la vie quotidienne des collégiens, du type « à la maison, devant l'ordinateur... » sont mis en exergue les objets émanant du travail des artisans ;
- l'artinavigue : en s'inspirant d'un outil comme le GPS, le collégien sélectionne un centre d'intérêt. Il y navigue pour découvrir des fiches métiers sous forme de mini reportages vidéo ou audio ainsi que des informations pratiques.

Un « artinaute » renseigne les élèves sur l'artisanat en général.

Nombre d'élèves concernés

Environ 24 000 depuis 2006

Nombre d'établissements concernés

78 collèges

Résultats

L'opération a permis :

- d'augmenter les contacts entre les établissements scolaires et les chambres de métiers et de l'artisanat ;
- de mettre en œuvre une coopération active entre les inspections académiques et les chambres de métiers ;
- d'organiser des rencontres et des témoignages d'apprenti-artisan ou d'artisan dans le cadre scolaire ;
- de susciter la curiosité et l'intérêt des élèves pour l'artisanat.

Contact

Direction générale de l'enseignement scolaire, bureau de l'orientation : Isabelle Havet – Tél. 01 55 55 11 88, ou Carole Dupenloux – Tél. 01 55 55 22 56.

L'égalité des chances et la découverte professionnelle

Actions du Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Éducation

Porteurs de l'opération

Le Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Éducation, la délégation interministérielle à l'Orientatation, l'inspection académique de Seine-Saint-Denis et les établissements volontaires.

Public

Collégiens

Descriptif de l'action

L'action, qui s'est inscrite dans le cadre des projets en cours dans les établissements, a été conduite avec quatre collèges pratiquant déjà la découverte professionnelle optionnelle à raison de deux ou trois heures par semaine. Elle a consisté en l'organisation d'une information générale sur les différents secteurs d'activité sélectionnés auparavant par les collégiens.

Ainsi, plusieurs représentants de ces secteurs d'activité, membres du réseau des entreprises engagées pour l'égalité des chances dans l'éducation, ont proposé des visites de sites d'activités économiques, des interventions en classe et la création d'un forum des métiers dans les établissements.

Nombre d'élèves concernés

120

Établissements concernés

Quatre collèges classés « Ambition Réussite » : IqbalMasih (Saint-Denis), Jean-Zay (Bondy), Romain-Rolland (Clichy), Lucie-Aubrac (Villetaneuse)

Département concerné

Seine-Saint-Denis

Résultats

L'opération a permis :

- d'apporter un appui aux chefs d'établissement et aux équipes engagées dans la découverte professionnelle pour faire connaître les métiers,
- de disposer d'un terrain d'expérimentation permettant d'identifier les conditions d'une extension de la découverte professionnelle : besoins des acteurs, facteurs de réussite, difficultés rencontrées...

Contact

Alexandre Varlet

Délégué général du Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Éducation

8/10 rue des blés - 93210 La Plaine-Saint-Denis

alexandre.varlet@gmail.com

Les jeunes et les entreprises : la découverte des métiers

Porteurs de l'opération

Le club Association Jeunesse et Entreprises (AJE) de Paris, avec le concours du rectorat, de la direction de l'enseignement catholique, de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris, des centres d'information et d'orientation et des mairies des arrondissements concernés.

Public

Collèges : élèves de 4^e et de 3^e suivant l'enseignement de découverte professionnelle (module de trois heures en option).

Lycées professionnels : élèves de 3^e suivant l'enseignement de découverte professionnelle (module obligatoire de six heures).

Descriptif de l'action

Le club AJE Paris apporte son appui aux professeurs des collèges et lycées professionnels pour mettre en place l'enseignement de découverte professionnelle.

Le club AJE Paris joue le rôle de « facilitateur » en offrant aux enseignants un contact direct avec ses entreprises partenaires et en aidant les établissements à monter des actions telles que :

- interventions de professionnels pour présenter leur métier aux élèves ;
- visites d'entreprises pour les élèves accompagnés de leurs professeurs ;
- organisation de stages pour les élèves et enseignants,...

Depuis la rentrée 2007, trois associations parisiennes de parents d'élèves (FCPE/Peep/Unapel) se sont associées à l'opération dans le but d'inciter les parents à s'impliquer dans l'action.

Année de mise en œuvre de la première opération

Année scolaire 2006/2007

Établissements concernés

En 2007/2008 sont concernés les établissements scolaires du bassin « Paris Centre » (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements de Paris).

Outils

Outils nationaux AJE "Découvrir les rouages de l'entreprise" - "Passeport pour l'entreprise".

Résultats

Ils s'apprécient en fonction du nombre d'actions réalisées depuis 2002 par les différents clubs AJE, notamment :

- des stages pour les collégiens de 3^e : plus de 200 ;
- des interventions de professionnels dans les classes : environ 200 ;
- des visites d'entreprises : environ 50.

Académies ou départements sur lesquels l'opération peut-être étendue

Tout département où sont implantés les clubs Jeunesse et Entreprises, en procédant par quartiers, par analogie avec les arrondissements de Paris.

Contact

M. Didier Anizon,

Délégué général du club AJE de Paris – Tél : 01 40 82 42 49.

La formation et l'insertion professionnelle

De la création d'une certification à sa mise en œuvre : le baccalauréat professionnel « environnement nucléaire »

Porteurs de l'opération

Les représentants de l'industrie nucléaire :

- centrales nucléaires, usines du cycle de combustible nucléaire, laboratoires de recherche... (Areva, EDF, CEA et Andra) ;
- sociétés prestataires de services (comité professionnel des prestataires de services en assainissement radioactif - Copsar - regroupant 90 % des sociétés prestataires de service dans le domaine).

Objectifs des professionnels

- d'une part maintenir, voire accroître la compétence du personnel opérationnel des sociétés de sous-traitance afin de limiter au maximum les incidents lors de l'exécution des prestations ;
- d'autre part, répondre aux besoins en personnel de premier niveau de responsabilité créés par la montée en puissance des chantiers de démantèlement et par l'accroissement du flux des départs de personnel compétent (retraite, turn-over).

Publics

- Entreprises du nucléaire, laboratoires de recherche et prestataires spécialisés.
- Jeunes en formation initiale, adultes en reconversion, salariés du secteur (formation continue, validation des acquis de l'expérience...).

Descriptif de l'action

- Printemps 2004 : premières rencontres entre le secrétariat général des commissions professionnelles consultatives (CPC) et les professionnels.
- Juin 2004 : présentation, par les représentants des professionnels, du dossier d'opportunité devant la CPC compétente, qui se prononce en faveur de cette création.
- Novembre 2004–novembre 2005 : élaboration du référentiel du diplôme par un groupe de travail composé de professionnels, d'un inspecteur général et d'enseignants.
- Décembre 2005 : validation des travaux par la commission professionnelle consultative, information des rectorats sur les conditions de mise en œuvre du diplôme.
- Septembre 2006 : ouverture des premières sections en formation initiale ; la première session d'examen du baccalauréat professionnel aura lieu en 2008.

Parallèlement aux travaux d'écriture du référentiel, un travail conjoint entre l'Éducation nationale et les professionnels a permis de préparer la mise en œuvre de ce diplôme dans les meilleures conditions (prêt de matériel, accueil des jeunes au cours des périodes de formation en milieu professionnel...).

Nombre d'élèves concernés

137

Nombre d'établissements concernés

À la rentrée 2007, des sections ont été ouvertes dans cinq lycées professionnels, un centre de formation d'apprentis et une unité de formation par apprentissage.

Contact

- Michel Gavrilovic, inspecteur général de l'Éducation nationale
- Direction générale de l'enseignement scolaire, bureau du partenariat avec le monde professionnel et des commissions professionnelles consultatives – Tél. 01 55 55 35 56.

L'alternance pour la formation à la maintenance des véhicules automobiles

Porteurs de l'opération

Action conduite en partenariat entre Fraikin, société leader en Europe pour la location de véhicules industriels, utilitaires et commerciaux (Fraikin Locatime et Fraikin Locamion), et le réseau de formation d'adultes de l'Éducation nationale.

Action réalisée dans des lycées des métiers de l'automobile dans le cadre des groupements d'établissements publics locaux d'enseignement (GRETA).

Public

Jeunes 18 à 25 ans et adultes recrutés en contrat de professionnalisation par Fraikin

Descriptif de l'action

Formation en alternance pour préparer un diplôme professionnel de niveau IV.

L'objectif clairement affiché est le recrutement pérenne, à l'issue de la formation, des salariés en CDI dans les ateliers Fraikin en France.

Deux conditions à l'embauche en CDI : l'obtention du baccalauréat professionnel et la bonne intégration dans l'entreprise (adhésion à la culture et aux métiers Fraikin).

Année de mise en œuvre de la première opération

2005 : expérimentation sur une seule région

2006 : extension de l'opération à tout le territoire

Outils méthodologiques existants

- Prêt de camions et fourniture aux lycées de caisses d'outils (Fraikin).
- Valises de diagnostic automobile (dotation des régions).
- Plateaux techniques (Éducation nationale).
- Livret de l'alternance et fiches d'analyses des compétences (production Greta).
- Production d'outils pédagogiques (Éducation nationale - Cafoc de Lyon).

Nombre d'élèves concernés

Près d'une centaine en 2007/2008

Nombre d'établissements concernés

8 lycées des métiers adhérents des Greta

14 classes

Résultats

Ouverture de deux promotions de deux ans visant l'obtention, par des salariés en contrat de professionnalisation, du baccalauréat professionnel « maintenance véhicules automobiles » option « véhicules industriels » et « véhicules particuliers » :

- cycle 2006/2008 : 64 recrutés et 54 présents à ce jour ;
- cycle 2007/2009 : 76 recrutements prévus et 57 recrutés à ce jour.

Contact

Fraikin : Nathalie Prigent, responsable formation groupe Tél. 01 49 03 66 87.

Éducation nationale : Direction générale de l'enseignement scolaire, Michel Lemberg, conseiller en formation continue Tél. 01 55 55 33 77.

Éducation nationale : académie de Lyon, Francis Collier Tél. 04 72 80 51 25.

Les stages en entreprise pendant les vacances

Porteurs de l'opération

- Les ingénieurs pour l'école (IPE) de l'académie de Lille
- « Formatech 2010 », association créée en 1993 qui regroupe les usines de production automobile ainsi que les équipementiers de la région Nord-Pas-de-Calais et dont le bureau est composé à égalité d'acteurs du monde de l'entreprise et du monde éducatif

Public

Tous les élèves en formation professionnelle initiale sous statut scolaire ou d'étudiant, préparant un CAP, un BEP, un baccalauréat professionnel ou un brevet de technicien supérieur (BTS)

Partenaires

A ce jour, environ deux cents entreprises de différents secteurs professionnels sont des partenaires potentiels de l'opération.

Parmi celles-ci figurent :

- l'industrie automobile : Renault Douai, PSA Valenciennes, Française de mécanique, Visteon, Bridgestone, Valéo, STA Ruitz...,
- la métallurgie : Ugine, Aluminium Dunkerque, Fives Cail Bacoock ;
- l'agroalimentaire : Bonduelle, Uniléal ;
- la vente à distance : La Redoute ;
- la plasturgie : Jokey France ;
- la menuiserie industrielle : Ternois fermetures, Isociel, Roger Delattre, Duriez agencement, Cheminées Philippe...
- la grande distribution alimentaire et la grande distribution spécialisée : Norauto, Boulanger, Conforama, Centres Leclerc...
- les assurances : Swiss Life, La Mondiale, Crédit agricole...
- le bâtiment : les métiers de l'artisanat représentés par les métiers du bois, la maçonnerie, le carrelage, la peinture, ainsi que les cabinets d'architecture ;
- les services, les collectivités territoriales, l'aide dans le milieu rural, les organisations patronales, EDF, GDF ;
- le transport aérien avec l'aéroport de Lille.

Descriptif de l'action

Organisation, pendant les vacances scolaires, de stages en entreprise complémentaires des périodes de formation en milieu professionnel organisées dans le cadre de la formation des élèves : quatre semaines pour les élèves en CAP, BEP et BTS, huit semaines pour les élèves de baccalauréat professionnel.

L'élève perçoit, en fin de formation, une gratification pour les semaines de stage effectuées pendant les vacances scolaires, pour laquelle l'entreprise bénéficie d'une franchise de cotisation.

Une validation des nouvelles compétences, acquises par les élèves au cours du stage est réalisée par le professeur référent et le tuteur à l'aide de grilles d'évaluation, conçues conjointement par des représentants de l'Éducation nationale et de l'entreprise. Après cette validation, l'association délivre un label d'excellence qui contribue à faciliter l'insertion professionnelle de l'élève.

Année de mise en œuvre de la première opération

L'opération a démarré en 1993. En 2002, la démarche s'est étendue à toute l'académie, grâce à l'appui des ingénieurs pour l'école. Depuis, ce dispositif se poursuit et s'étend à d'autres secteurs d'activités et à d'autres établissements scolaires.

Outils méthodologiques existants

- un diaporama de présentation de la démarche ;

- deux sites internet consultables, celui de l'académie de Lille et celui de l'UIMM du Nord Pas- de-Calais www.ac-lille.fr ; www.uimm-nolpc.com ,
- la fiche de synthèse « Formatech 2010 », sur l'un des deux sites précités,
- trois « books » sous forme de reportages (cellule École-entreprise du rectorat de l'Académie de Lille).

Nombre d'élèves et d'enseignants concernés

200 élèves et 120 enseignants par an

Nombre d'établissements concernés

Un noyau dur de cinquante établissements (lycées professionnels et lycées technologiques)

Académies et départements concernés

Académie de Lille : départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Résultats

Le nombre de conventions de stage a doublé en trois ans. Il atteint le nombre des 200 conventions annuelles. Depuis cinq ans, presque 1 000 conventions ont été signées.

Contact

Bernard Leromain

Ingénieur pour l'école

Cellule Ecole-Entreprise-Rectorat

Portable : 06 83 83 90 52

Mail : bernard.leromain@ac-lille.fr

Les ingénieurs pour l'école : un dispositif de partenariat original

Le dispositif ingénieurs pour l'école (IPE) consiste à détacher des ingénieurs et des cadres à titre transitoire de leurs entreprises, dans certaines académies, pour qu'ils puissent mettre leur expérience professionnelle au service du système éducatif. L'objectif de ce dispositif est de contribuer au rapprochement entre l'école et l'entreprise, afin d'accroître les chances d'accès des jeunes à l'emploi.

Le dispositif a débuté à la rentrée scolaire 1994-1995. Actuellement, environ une cinquantaine d'ingénieurs sont répartis dans 24 académies.

Parmi les entreprises qui contribuent au dispositif figurent notamment Air France, Alcatel, BNP Paribas, EADS, EDF, France 3, France Telecom, Safran, Schneider Electric, Sollac Lorraine, Thales, Total Fina Elf.

L'école à l'hôtel

Porteurs de l'opération

- Directeur et chefs de services d'un hôtel-restaurant Accor
- Délégué régional emploi Accor

Public

Une classe entière d'élèves de baccalauréat professionnel ou de brevet d'études professionnelles ou de baccalauréat technologique ou de brevet de technicien supérieur, accompagnés de leurs professeurs d'enseignement professionnel.

Descriptif de l'action

Réalisation d'une séance de travaux pratiques dans un hôtel-restaurant qui met à disposition ses locaux, matériels et matières premières.

Les professeurs et les élèves assurent le service et la production « à la place » des équipes de l'hôtel.

Étapes de la réalisation :

- Au début de l'année : rencontre des professeurs, du chef des travaux, du directeur d'hôtel, des chefs de service, qui déterminent le contenu de la journée et identifient les acteurs.
- Information auprès des équipes du restaurant et des élèves concernés.
- Préparation logistique de la séance de travaux pratiques (menu, achats, thème, date et étapes de préparation).
- Communication de cette opération (interne et externe).
- Option : cette opération peut donner lieu à la mise en place d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel avec l'implication de toute l'équipe pédagogique.

Année de mise en œuvre de la première opération

1997

Académies ou départements concernés

Première opération réalisée sur l'académie de Rennes en 1997 (renouvelée depuis, chaque année) puis dans les académies de Toulouse, Bordeaux, Orléans-Tours, Nantes, Rouen, Lille, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon, Aix-Marseille, Nice, Versailles, Créteil.

Résultats

Quinze à vingt opérations de ce type sont organisées chaque année dans les différentes académies.

Conditions de réussite

- Préparer minutieusement la journée pour en assurer le succès : rencontres, échanges.
- Prévenir les clients de cette opération (en général, ils en sont très satisfaits).
- Maintenir en place l'équipe des chefs de service lors de la journée.

Contact

DGRH Accor – Partenariats Educatifs
Francis.brunet@accor.com

La formation et le recrutement de jeunes handicapés

Porteur de l'opération

Sodexho France

Public

Jeunes handicapés issus de l'enseignement général, professionnel ou spécialisé

Descriptif de l'action

Engagement, par l'entreprise Sodexho France, de jeunes souffrant d'un handicap mental ou sensoriel (malvoyants ou malentendants), dont certains sont issus d'établissements spécialisés tels que les Instituts médico-éducatifs (IME), et les Instituts médico-professionnels (IMPro) et de classes d'unités pédagogiques d'intégration (UPI) dans des lycées d'enseignement général.

Ces jeunes préparent la plupart du temps un CAP « Cuisine » ou un CAP « Employé polyvalent de restauration ».

Année de mise en œuvre de la première opération

Depuis l'année 2000, Sodexho France recrute des apprentis handicapés.

En 2006, à la suite de la signature d'un « accord Handicap », l'entreprise s'est fixé des objectifs quantitatifs et a pris l'engagement d'intégrer cinquante apprentis handicapés en trois ans.

Nombre de jeunes concernés

Quarante-cinq apprentis handicapés intégrés en deux ans sur deux promotions, dont vingt-cinq pour la promotion 2007.

En 2008, Sodexho France ira au-delà de l'engagement prévu par « accord Handicap ».

Résultats

Ces jeunes manifestent un niveau de motivation et d'implication hors norme, qui a permis d'obtenir un taux de réussite de plus de 80 % (vingt CAP obtenus) et un peu plus de 50 % d'embauches en CDI (treize embauches) à l'issue de la formation.

Les résultats attendus pour la promotion 2007 devraient être à la hauteur des taux de réussite des années précédentes.

Conditions de réussite

- Établir un lien régulier et un travail en commun entre l'établissement scolaire ou spécialisé, le centre de formation d'apprentis et l'entreprise.

- Préparer l'entrée dans l'entreprise : Sodexho met aussi en place des périodes de stages de découverte du métier en entreprise pendant la scolarité, ce qui facilite l'entrée en formation professionnelle. Sodexho accueille de nombreux jeunes pour ce type de stages.

Contact

Marc de Maistre

Marc.demaistre@sodexho-fr.com

Le développement de nouvelles compétences

Des enseignants, un an en entreprise...

Porteur de l'opération

Centre d'études et de ressources pour les professeurs de l'enseignement technique (Cerpét)

Public

Les enseignants d'économie et gestion et de sciences et techniques industrielles
Les entreprises partenaires

Descriptif de l'action

Mise en place de stages d'une année scolaire en entreprise (du 1^{er} septembre au 30 juin) pour des professeurs motivés, afin de mener à bien un projet d'entreprise et de mutualiser des ressources dans les académies et au niveau national.

La sélection des candidatures appartient aux recteurs. Le Cerpét assure l'organisation et le suivi des stages en collaboration avec les inspecteurs territoriaux.

Chaque stage fait l'objet de conventions entre l'inspection générale de l'Éducation nationale, les rectorats et les entreprises d'accueil.

Les modalités de déroulement du stage, les axes de travail et les contenus sont décidés conjointement par le Cerpét, les inspecteurs territoriaux et les entreprises partenaires.

Les professeurs souscrivent à une obligation de résultats à la fois pour l'entreprise et pour le système éducatif.

Nombre d'enseignants concernés

Près de trente enseignants d'économie et gestion ou de sciences et techniques industrielles ont déjà bénéficié de ce dispositif.

En outre, en 2007, plus de 1600 professeurs, répartis dans 160 entreprises, auront effectué un stage d'une semaine en milieu professionnel.

Académies concernées

Près de la moitié des académies sont concernées : les académies d'Amiens, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Orléans-Tours, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Versailles, participent au développement des stages d'une année en entreprise. Les demandes sont, chaque année, plus nombreuses.

Résultats

Les stages de longue durée apportent à l'enseignant bénéficiaire une remotivation, une actualisation de ses connaissances, le développement de compétences nouvelles.

Par ailleurs, les enseignants ayant suivi un stage réalisent une production écrite qui est ensuite mutualisée auprès de l'ensemble des professeurs de leur discipline.

Ces productions sont en ligne sur le site www.cerpét.education.gouv.fr

Contact

Michelle Martin

Chargée de l'ingénierie pédagogique du Cerpét

Responsable adjointe du département économie et gestion

Tél. 01 55 55 04 71 – 06 72 90 37 47

Entreprendre « une mini entreprise » pour apprendre

Porteurs de l'opération

L'association Entreprendre pour Apprendre

Public

Les collégiens et les lycéens

Descriptif de l'action

La « mini entreprise » offre la possibilité à un groupe de jeunes volontaires issus de collèges ou de lycées de créer et de vivre une véritable entreprise, qui fonctionne en « miniature ». Elle prend la forme d'une société anonyme et ne comporte aucune simulation. Elle a pour but pédagogique de développer, pendant le cursus de formation, la créativité, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative des jeunes, en les initiant au fonctionnement d'une véritable entreprise : « leur » entreprise.

Année de mise en œuvre de la première opération

1991

Outils

Destinés aux enseignants, deux manuels offrent différents supports très concrets ainsi qu'une progression par séquences

Nombre d'élèves concernés

Environ 4 500 élèves sur l'année 2007/2008

Académies ou départements concernés

Régions : Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Ile-de-France, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Aquitaine.

Département de la Haute-Loire.

Résultats

La « mini entreprise » développe chez les jeunes le goût d'entreprendre ainsi que des compétences techniques, méthodologiques et relationnelles reconnues par l'ensemble des professeurs, quelle que soit leur discipline d'enseignement.

Elle contribue aussi à mieux préparer les élèves au marché du travail et favorise les projets de création d'entreprise : il est constaté deux fois plus de créations d'entreprise dans la tranche d'âge des 20-30 ans ayant suivi ce dispositif que chez les personnes du même âge n'en n'ayant pas bénéficié.

Contact

Entreprendre pour Apprendre France

Citicenter – 19, Le Parvis, 92 073 Paris La Défense, Tél. 01 46 98 05 32